

BULLETIN D'ADHESION – Garantie RC PROFESSIONNELLE des moniteurs sportifs

Contrat N° 675047304 souscrit par AN3S auprès d'AXA France IARD (« l'Assureur ») par l'intermédiaire de ACS+ N°ORIAS 16003234.

CE BULLETIN EST EXCLUSIVEMENT RESERVE AUX MONITEURS SPORTIFS INDEPENDANTS, TRAVAILLEURS NON-SALARIES SANS EMPLOYE

Le présent bulletin d'adhésion, une fois signé, vaudra Conditions Particulières de vos garanties d'assurance constituées du présent bulletin et de la Notice d'Information précontractuelle valant Conditions Générales

1- DESIGNATION DE L'ADHERENT

Nom : Prénom : Né le :
 Adresse : Code Postal : Ville :
 Courriel : Tel :
 N° carte professionnelle d'éducateur sportif : Exire le : Nr siret :
 Nom du syndicat : Dénomination commerciale de l'entreprise :

Diplôme	N° diplôme	Obtenu le	a (centre de formation)	Date dernier recyclage

La garantie est conditionnée au fait que chaque moniteur salarié soit titulaire du diplôme ou brevet d'Etat homologué (spécialisation principale du diplôme et ses activités associées), ou titre à finalité professionnelle, ou certificat de qualification requis, ; Le contrat ne garantit pas les sinistres dont le fait dommageable était connu de l'assuré à la date de souscription de la garantie concernée. Les montants de garantie constituent l'engagement maximum de l'Assureur pour l'ensemble des assurées.

2- GARANTIE RC PROFESSIONNELLE ET COTISATION

- (1) Cocher la case de la catégorie la plus élevée (de 1 à 5). Seules les activités mentionnées dans le tableau ci-dessus et pour lesquelles l'adhèrent dispose des diplômes, brevets ou qualifications mentionnées sont garanties,
- (2) Pour les nouvelles adhésions postérieures au 30/09 et antérieures au 1/01 de l'année suivante, les cotisations forfaitaires seront égales à 50 % de la cotisation annuelle.
- (3) Pour les stagiaires, les cotisations forfaitaires seront égales à 50 % de la cotisation annuelle
- (4) Au-delà de 7 activités (hors activités associées du diplôme ou brevet principal), l'assuré devra souscrire automatiquement 1 garantie RCP supplémentaire de l'activité concernée
- (5) Le choix d'une activité en catégorie 6 déclenche automatiquement une RCP à part pour cette unique activité

2- GARANTIE RC PROFESSIONNELLE ET COTISATION

Catégories de sports pratiqués	Prime TTC	Choix ⁽¹⁾
1 : Pêche en eaux douce et en mer (du bord de mer ou en embarcation), golf, sports de raquettes, sports de tir (à l'exclusion de la chasse), tir à l'arc, sports de balle et assimilés, athlétisme, pentathlon, aviron, gymnastiques, handisports, natation, sports nautiques (sauf plongée sous-marine et sports des catégories 2 et 3), kayak hors eau vive, planche à voile, course d'orientation, marche nordique, randonnée en couloirs souterrains appelés « tunnels de lave », triathlon, hockey sur gazon, escrime, lutte, slackline (jusqu'à 1,5 mètre), trampoline, traîneau à chiens, musher, course à pied, badminton, danse, métiers de la forme, entraîneurs natation, préparateurs physique, secourisme, tennis, stand up paddle, randonnée pédestre, raquette à neige (à l'exclusion des guides de haute montagne), promenades culturelles, danse bretonne, sea cooking, pêche à pied récréative, jeux de plein air et de pleine nature, snorkeling (hors plongée sous-marine), mobilité vélo, métiers du bien-être (hors manipulation),	64 €	<input type="checkbox"/>
1 bis : Cyclisme Cyclotourisme, Vtt et activités associées (trottinette, vélo électrique, randonnées...)	80 €	<input type="checkbox"/>
2 : Arts martiaux, grimpeurs encadrant dans les arbres, enseignement ou skipage sur voilier habitable, nautisme, ski nautique, sports mécaniques, Rugby, football américain, football australien, ski nordique, ski, snowboard, sports de glisse sur piste, airboard, snowkite, luge, sports nautiques (surf, wave ski, char à voile), Kite surf (+IA CLIENT OBLIGATOIRE), Wing Foil et Wing surf, sports de glace (hockey, patinage, luge), sports de combat (boxe, box thaï), équitation, randonnées équestres, escalade (hors environnement spécifique), via corda (réservé aux diplômes à corde), activités à bord d'engins à moteur terrestres, fluviaux ou maritimes, biathlon, sports à roulette, wing skate, Canyoning à caractère vertical V1 A1, Battle Archery, construction d'igloo et d'abri sous la neige avec possibilité de dormir à l'intérieur,	196 €	<input type="checkbox"/>
3 : Sports en eaux vives, (canoë, kayak,), rafting, coastering, river tubing, Hydrospeed	263€	<input type="checkbox"/>
3 Bis : Escalade (en environnement spécifique), via ferrata	285 €	<input type="checkbox"/>
4 : Flyboard, Skeleton, slackline (au-dessus de 1,5 mètre), arts du cirque (*), tous sports aériens ou activités aériennes, spéléologie sans plongée	319 €	<input type="checkbox"/>
4 Bis : Canyoning, Randonnée aquatique avec saut et toboggan + IA CLIENT FORTEMENT CONSEILLEE	330 €	<input type="checkbox"/>
5 : Plongée sous-marine (CA< ou = 100 K€), + IA CLIENT FORTEMENT CONSEILLEE	370 €	<input type="checkbox"/>
6 : Saut à l'élastique (bungee), saut pendulaire, balançoire aérienne, spéléologie avec plongée, Toutes activités d'encadrement arbres (réservé aux structures), parcours acrobatique en hauteur (réservé aux structures), tyrolienne, glisse autotractionnée (bouée tractée...) plongée sous-marine (CA > 100 K€) + IA CLIENT OBLIGATOIRE	1327 €	<input type="checkbox"/>

(*) Arts du cirque : Trapèze fixe (hauteur max 4m), Tissu aérien (hauteur max 8m), Cerceau aérien (hauteur max 4m), Boule d'équilibre, File d'équilibre, Pédago, Rouleau américain, Acrobatie au sol, Poutre d'équilibre (hauteur max 1m), Slack line, Mini trampoline, Jonglerie, Monocycle.

3- DATE D'EFFET

Les garanties du contrat prennent effet à 0 heure le lendemain du jour de la demande d'adhésion et du règlement de la cotisation annuelle, le règlement pouvant s'effectuer par virement bancaire sur le compte de l'AN3S, par Carte Bleue ou par chèque à l'ordre de l'AN3S. En cas de règlement par chèque, le cachet de la poste fait foi pour la prise d'effet des garanties

Le présent bulletin d'adhésion dument complète et signé, accompagné du règlement de la cotisation d'assurance ou de la preuve du paiement, doit être retourné à : AN3S Gestion des assurances - 47 Rue Gambetta 71120 Charolles ou par mail à contact.an3s@gmail.com, ou au syndicat d'affiliation. Aucune attestation ne sera délivrée tant que la cotisation d'assurance n'aura pas été acquittée.

Ce contrat est souscrit pour la période du 01/01/2026 jusqu'au 31/12/2026, terme auquel le contrat prendra fin de plein droit sans qu'il soit besoin de procéder à une quelconque formalité. Le contrat est résiliable avant le terme dans les cas et conditions prévus aux conditions générales

4- DECLARATION DE L'ADHERENT

- Je reconnais que le présent bulletin d'adhésion a été établi conformément aux réponses données aux questions posées par l'Assureur préalablement à la prise d'effet du contrat.
- Je reconnais avoir été informé(e) par l'Assureur que les réponses aux questions qui me sont posées sont obligatoires et suis informé(e) des conséquences qui pourraient résulter d'une omission ou d'une fausse déclaration, prévues aux articles L113-8 (nullité du contrat) et L113-9 du Code des assurances (majoration de la cotisation ou application de la règle proportionnelle).
- Je reconnais avoir reçu et pris connaissance le [.....], avant la souscription, du tarif, des conditions de garantie et des exclusions des conditions générales 2024, ainsi que, le cas échéant, de la fiche d'information relative à la durée de la garantie dans le temps en assurance de Responsabilité conformément aux dispositions de l'article L112-2 du Code des assurances et article L112-2-1 du Code des assurances.
- Je n'ai déclaré aucun sinistre au titre de ma garantie RC PROFESSIONNELLE au cours des 3 dernières années.
- J'ai déclaré un (des) sinistre(s) au titre de ma garantie RC PROFESSIONNELLE au cours des 3 derniers exercices. Circonstances :
[.....]
- Je reconnais avoir pris connaissance de la Mention RGPD indiquée en bas du bulletin d'adhésion

En cas de sinistre, l'Assureur se réserve le droit de revoir les conditions d'adhésion sous 8 jours à compter de la date de réception du bulletin.

Signature de l'Assuré

Fait à [.....] le [.....]

*Il est rappelé que l'association AN3S n'est pas Assureur dans ce dossier et ne saurait dès lors être mise en cause en cette qualité.

Les informations recueillies par l'AN3S font l'objet d'un traitement destiné exclusivement à répondre à l'objet du questionnaire et/ou bulletin. Vos données seront transmises, le cas échéant, au prestataire concerné par votre demande. Pour avoir plus d'informations sur vos données, vous pouvez consulter notre politique de Confidentialité

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la portabilité ou à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également retirer votre consentement à tout moment. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) par voie électronique : rgpd.an3s@gmail.com

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) soit via l'URL suivant : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>, soit via courriel à l'adresse suivante : 3 place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 PARIS CEDEX 07